

Règlement sur le service des bouches à feu

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement sur le service des bouches à feu : approuvé par le ministre de la guerre le 2 avril 1878 . Titre premier, service des bouches à feu de campagne. Règlement provisoire sur le service des canons de 80 et de 90 millimètres

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie nationale, 1878

Description matérielle : 1 vol. (110 p.) ; 14 cm

Autre variante du titre : [Service des bouches à feu de campagne. Règlement provisoire sur le service des canons de 80 et de 90 millimètres.]

Sujet(s) : Artillerie, bouches à feu de campagne